

# Votre journal communal



## PORQUERICOURT



Avril 2017 – N°85

Bulletin municipal n°85 – vos infos sur [www.porquericourt.fr](http://www.porquericourt.fr)

# Édito



Chères Porquéricourtoises, chers Porquéricourtois,

Notre commune va voir débuter dans les mois à venir d'importants travaux en matière d'assainissement collectif qui s'étaleront sur une quinzaine de mois en 2017 et 2018. Ce dossier, en phase de finalisation administrative, fera l'objet dès que possible d'une réunion publique afin de vous présenter son déroulement et répondre à l'ensemble de vos questions.

Par le travail et les orientations de votre conseil municipal, notre commune est aujourd'hui sur les bons rails financiers pour aborder cette année cruciale et continuer à se développer.

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et une optimisation des recettes depuis de nombreuses années, mais aussi une politique volontariste et raisonnée de développement immobilier, nous dégageons des excédents et une capacité d'autofinancement suffisante pour supporter ces projets d'assainissement, acquitter la participation communale à l'installation de la fibre optique et engager des investissements de modernisation et d'amélioration de notre village à un rythme soutenu.

Tout cela sans hausse d'impôts pour la 9ème année consécutive et en présentant un endettement nul (zéro euro).

Travaux sur des bâtiments communaux, reprise de concessions, soutien aux associations communales, amélioration de notre facture énergétique, projet numérique de nos écoles, pass permis citoyen pour nos jeunes en sont des exemples. Pour mener à bien tout cela, votre équipe municipale a ainsi été légèrement modifiée, Brigitte Picot ayant été élue troisième adjointe le 29 mars dernier, en charge des finances et du personnel communal.

Ruralité et animation du territoire sont des valeurs bien vivantes à Porquéricourt. Nos associations œuvrant pour l'animation du village en sont un bel exemple. Cette année encore le CAP nous prépare, en plus des autres manifestations, une grande soirée concerts et feu de Saint Jean le samedi 1<sup>er</sup> juillet prochain. L'occasion de fêter ensemble le début de l'été autour du groupe Collectif Métissé et bien d'autres surprises.

Très cordialement,

Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté de Commune du Pays Noyonnais  
en charge de la ruralité et de l'animation du territoire

**Fabien BAREGE**

## Sommaire

Les délibérations du conseil municipal	page 4
Le Budget 2017 : En quelques chiffres	page 10
Enfance-scolarité	page 13
Projet numérique	page 18
Assainissement collectif	page 20
On en parle	page 22
Les recommandations du printemps	page 30
La vie associative	page 32
- CAP	
- La Court'&Chelle	
Programme des manifestations	page 37
Jeux	page 38
Nos entreprises	page 44
Carnet	page 47

# *Les délibérations du Conseil Municipal*

**(Résumé)**

## **Réunion ordinaire du 18 Juillet 2016**

### **\*Choix de l'entreprise concernant les travaux d'aménagement et cheminement piétons et de pluvial rue des Calendes**

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité :

- d'attribuer le marché à l'entreprise VADEZ TP pour un montant de 44 516,25 HT suivant le détail quantitatif et estimatif ;
- de passer et signer le marché ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondant à ce dossier.

## **Réunion ordinaire du 22 Septembre 2016**

### **\*CCPN : transfert de compétence politique de la ville et ruralité**

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE** de transférer la compétence communale « Politique de la Ville et Ruralité » ;
- AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **\*Syndicats Force Énergies et SEZEO : délibération pour proposer le nom, le siège et le mode de gouvernance**

Projet exposé :

1) Nom :

Il est proposé que le nouveau syndicat issu de la fusion Force Énergies et du SEZEO se nomme Syndicat des Énergies des zones Est de l'Oise.

2) Siège du nouveau syndicat :

Il est proposé que le siège du nouveau syndicat soit fixé au 20 rue Jean Jaurès 60150 THOUROTTE.

### 3)Gouvernance :

Afin d'assurer un fonctionnement efficace, il est proposé que le Comité Syndical soit composé, conformément aux dispositions de l'article L5212-8 DU CGCT, via un découpage du syndicat en 8 secteurs :

#### Élection des délégués des communes (Article L5212-7 du CGCT) :

\*Chaque commune adhérente au SEZEO procède à l'élection de deux délégués titulaires.

#### Élection des représentants de secteur (conseillers syndicaux) (Article L5212-8 du CGCT) :

\*Détermination des secteurs géographiques :

Le territoire du Syndicat est divisé en 8 secteurs géographiques  
Chaque commune adhérent au Syndicat appartient à un secteur.

M. le Maire propose donc de délibérer pour acter ce projet.  
Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### [\\*Syndicats Force Énergies et SEZEO : délibération pour l'élection des 2 délégués communaux](#)

M. le Maire, propose à l'assemblée de procéder à l'élection des deux délégués ;  
Sont candidats :  
M. Eric COURTOIS  
M. Christophe LOYER

Sont déclarés élus M. Eric COURTOIS et M. Christophe LOYER à l'unanimité.

#### [\\*Avis sur le PPRI de la Verse](#)

Après avoir entendu M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DECIDE** d'émettre un avis défavorable au projet de plan de prévention des risques inondation sur le bassin de la Verse ;

**SE DECLARE** prêt à revoir sa position si les services de l'État apportent la modification demandée sur l'impact injustifié sur les habitations du chemin des Vignes en réduisant la zone tampon ;

**AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

# Réunion ordinaire du 23 Novembre 2016

## \*Décision modificative

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'affecter les crédits comme suit :

- article 023 (virement à la section investissement) : - 1 200€
- article 021 (virement à la section fonctionnement) : - 1 200€
- article 022 (dépenses imprévues) : - 1 000€
- article 615232 (réseaux) : - 3 020€
- article 2313 (opération chauffage salle des fêtes) : - 1 200€
- article 64111 (rémunération) : + 5 200€

\*CCPN : approbation du rapport de la CLECT – transfert de charges des compétences NAP, politique de la ville et ruralité, halte fluviale de Pont l'Évêque

Approbation du rapport de CLECT du 27/09/16 modifié par le Conseil Communautaire du 29/09/16

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** le rapport de CLECT de 27 septembre 2016 et adopté par le Conseil Communautaire du 29 septembre 2016, ci annexé et modifiant ainsi que précisé dans le rapport le montant de l'attribution de compensation 2016 de la commune ;

**AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

\*Alarme Mairie-Ecole : demande de subvention 2017 au titre de la DETR 2017

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander une subvention à l'État par le biais de la DETR – année 2017 pour l'achat et l'installation d'alarmes à la mairie et à l'école, le montant de ce projet s'élevant à 3350€ HT (devis présenté au Conseil : Ets Bailleux).

Plan de financement :

Mairie : 1 675€ (50%)

DETR : 1 675€ (50%)

[\\*Reprise des concessions – demande de subvention 2017 au titre de la DETR et au Conseil Départemental](#)

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander une subvention à l'État par le biais de la DETR et au Conseil Départemental – année 2017 pour la reprise technique des concessions, le montant de ce projet s'élève à 20 565€ HT (devis présenté au Conseil : OGF).

[\\*Travaux du bâtiment communal – pose d'un bardage – demande de subvention au titre de la DETR](#)

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander une subvention à l'État au titre de la DETR 2017 pour les travaux du bâtiment en l'occurrence la pose d'un bardage, ce projet s'élève à 10 159€ HT (devis présenté au Conseil : Métal-lox).

Plan de financement :

Mairie : 5 587,45€ (55%)

DETR : 4 571,55€ (45%)

[\\*Modification du zonage d'assainissement collectif des eaux usées et création du zonage d'assainissement des eaux pluviales : enquête publique](#)

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, décide, à l'unanimité, de retenir la révision du plan de zonage d'assainissement des eaux usées et le projet du plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales tel qu'il lui est présenté en Conseil Municipal.

## **Réunion ordinaire du 12 Décembre 2016**

[\\*CCPN : nouveaux statuts](#)

Après avoir entendu M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ADOpte** la nouvelle rédaction des blocs de compétences de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, telle que fixée dans l'article 6 des statuts ci-annexés.

**PREcISE** que les autres articles des statuts de Communauté de Communes du Pays Noyonnais demeurent inchangés.

**AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### \*Décision modificative

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'affecter les crédits comme suit :

-article 2041582 : - 5 124€

-article 2031 : + 5 124€

### \*Reprise des concessions : demande de subvention au titre de la DETR et au Conseil Départemental

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'annuler la délibération n°23-11-2016-04 du 23 novembre 2016 et de la remplacer par celle-ci :

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander une subvention à l'État par le biais de la DETR et au Conseil Départemental – année 2017 pour la reprise technique des concessions, le montant de ce projet s'élève à 24 381,67€ HT (devis présenté au Conseil : OGF).

#### Plan de financement

Mairie : 4 876,34€ (20%)

DETR : 12 190,83€ (50%)

Conseil Départemental : 7 314,50 € (30%)

## **Réunion ordinaire du 25 Janvier 2017**

### \*Installation d'un système d'intrusion dans la mairie et l'école de la commune : choix de l'entreprise

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de choisir l'entreprise TROUILLET pour effectuer l'installation d'un système de détection d'intrusion dans la mairie et l'école de la commune pour un montant de 3 200 € HT soit 3 840 € TTC.

### \*Modification des statuts du SIRS

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de voter la modification de l'article 16 des statuts du SIRS comme suit :

ARTICLE 16 : les ressources du Syndicat comprennent essentiellement :

1) les contributions des communes adhérentes. Chaque commune participera au prorata de son nombre d'habitants, sur la base du dernier recensement INSEE en vigueur (population totale), sur les charges restantes après déduction des autres ressources de l'année ;

- 2) les subventions de l'État, de la Région, du Département ;
- 3) le produit des emprunts auxquels le comité pourrait avoir recours ;
- 4) les participations des communes non adhérentes au Syndicat qui y scolariseraient des enfants, avec dérogation ;
- 5) les contributions volontaires et les dons.

[\\*CCPN : transfert de compétence en matière d'urbanisme](#)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

Article unique : de s'opposer au transfert de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

[\\*Encaissement d'un chèque](#)

Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'encaisser le chèque n° 5700412 d'un montant de 330 € émanant de la DAS (notre assurance).

# Le Budget 2017

## En quelques chiffres....

Endettement par habitant =  
0 € alors que la moyenne  
française est  
de 607 € par habitant en 2015.



Hausse des taux  
d'imposition =  
Comme annoncé en 2014,  
la commune n'augmentera  
pas les taux d'imposition  
communaux.



Provision pour la réalisation des travaux d'assainissement collectif : **249 391,75 €**  
Grâce aux excédents dégagés par une bonne gestion ainsi que par le projet immobilier de la rue des calendes (budget annexe).

D'autres investissements en 2017 : **94 538 €**  
Pour continuer à apporter de nouveaux services à la commune, améliorer ses structures et son cadre de vie. Grâce à notre capacité d'autofinancement et à la recherche de subventions auprès de nos partenaires.

Un financement communal des projets de **133 081 € (68%)**  
Grâce à un autofinancement de 31 651 € (16%) et un report d'excédent des années précédentes de 101 430 € (52%). Sans aucun recours à l'emprunt !

Un travail constant sur la réduction des dépenses de fonctionnement depuis de nombreuses années.

Quelques exemples en 2016 et 2017 :

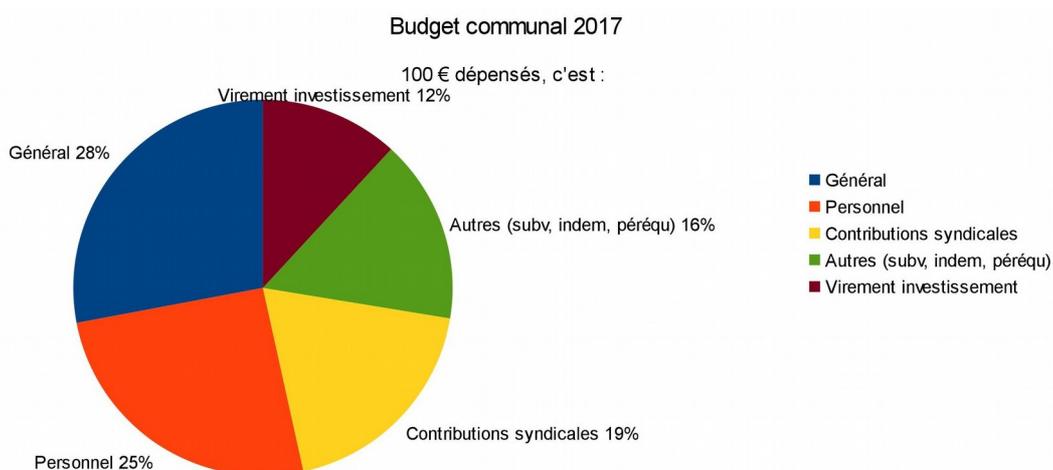
- renégociation des prix de gaz (- 1000 €)
- Changement de chauffage à la salle des fêtes (diminution par 4 de la facture énergétique)

- renégociation du contrat prestataire de l'imprimante (- 800 €)
- passage à la fibre optique (- 700 € d'abonnement pro)

Un maintien des recettes de fonctionnement sans hausse d'impôt et avec une baisse des dotations d'État (- 25 000 € en 5 ans). Par l'augmentation du nombre d'habitants (de 347 en 2008 à 385 au dernier recensement) qui permet d'augmenter les revenus fiscaux de la commune.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017 = 267 883 €**

Avec 100 €....

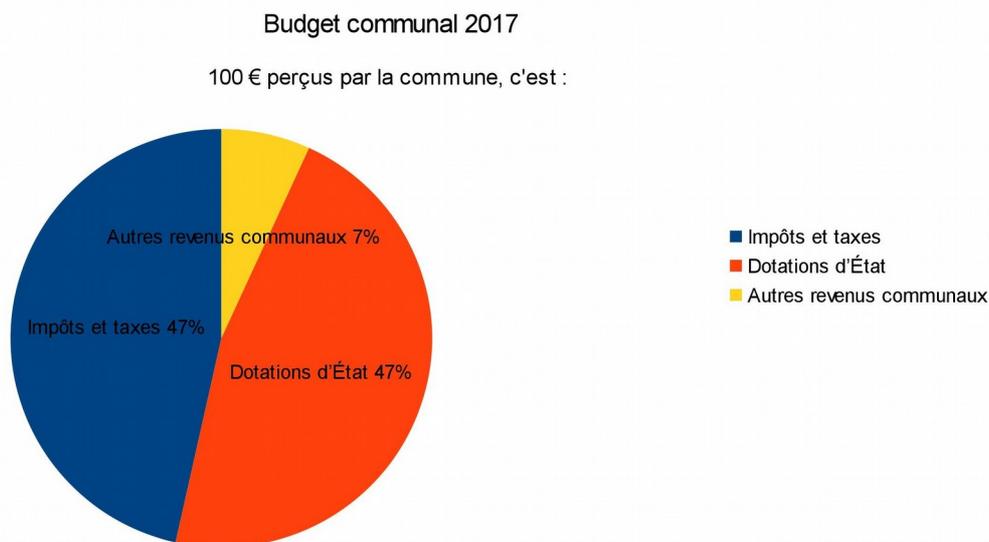


- 28 € servent à régler l'électricité, le chauffage, le matériel de secrétariat, les réparations diverses d'entretien de la commune...
- 25 € sont dédiées au paiement des salaires du personnel communal (moyenne communes -1000 habitants = 40 €)
- 19 € sont reversés à divers syndicats intercommunaux (SENN, Verse, SIRS 14€)
- 16 € pour les autres charges, subventions, reversement CCPN...
- 12 € financent les investissements.

## Focus sur...le CAP.

Contrairement à la plupart des communes, Porquéricourt ne dispose pas de comité des fêtes issu du conseil municipal. C'est une association de type loi 1901, le comité d'animation de Porquéricourt, indépendante du conseil municipal, qui met en œuvre la vie festive locale et les animations que vous connaissez bien.

Le CAP organise les manifestations propres à la vie communale en lien avec la municipalité et supporte donc l'ensemble des coûts là où c'est bien souvent, dans d'autres collectivités, le budget communal qui supporte directement ces dépenses. Ainsi la subvention attribuée de 10 000 € couvre les dépenses inhérentes aux cérémonies (Vœux du Maire, 11 novembre), aux fêtes locales (concert et feu de Saint Jean, 14 juillet), aux sorties proposées à des tarifs réduits (football, zoo, Versailles etc.) et aux festivités de Noël (Noël des anciens, Noël des enfants, avec environ 30 € par bénéficiaire soit plus de 4000 € dédiés à ces festivités). Une chance pour notre commune de disposer de bénévoles soucieux de vous permettre une vie associative active, et des rencontres entre habitants dans un esprit constructif tourné vers l'avenir.



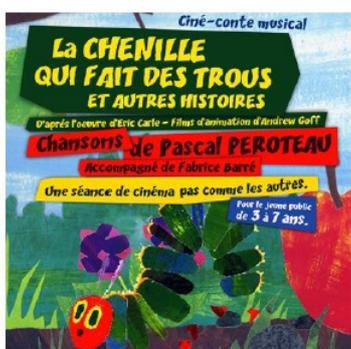
- 47 € versés par l'État sous des formes diverses
- 47 € constitués des impôts et taxes
- 7 € d'autres revenus (salle des fêtes etc...)

# Enfance-scolarité

## Le coin des écoles: les élèves de maternelle de Mme Penet

Spectacle au chevalet: « La chenille qui fait des trous »

Jeudi 6 octobre 2016, la classe s'est rendue au chevalet pour assister à un ciné- conte musical: « la chenille qui fait des trous » Un très beau spectacle!!



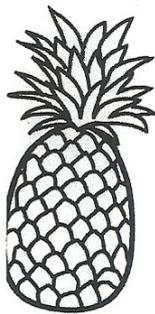
**Le coin des écoles: les élèves de maternelle de Mme Pereira**

**Liaison MS-GS/CP-CE1**

**Lors de notre deuxième rencontre , on a préparé un panneau de photos sur notre 1ère sortie dans les bois**



## Le coin des écoles: les élèves de CP et CE1 de Mme Lagneaux



A Vauchelles

Eloïse mange des cerises

Lina mange du chocolat

Dylan mange de la banane

Kloé aime jouer

Lucas a un ara

Maxime fait des rimes

Mathilde est timide

Pénélope mange des escalopes

Elie fait son lit

Célia aime les chats

Okyn's mange des Pim's

Gabrielle adore le miel

Enzo monte sur une moto

Pierrick fait des briques

Lana se transforme en lama

Renato monte sur un taureau

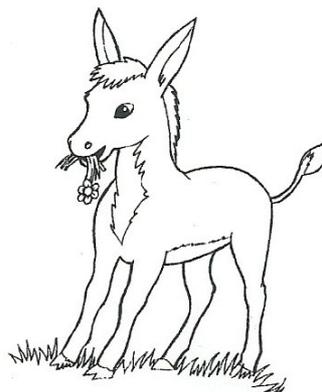
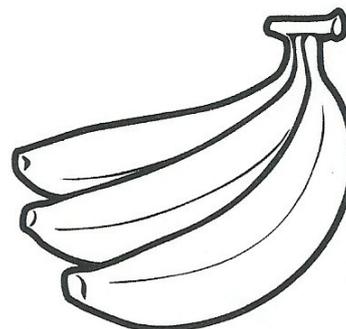
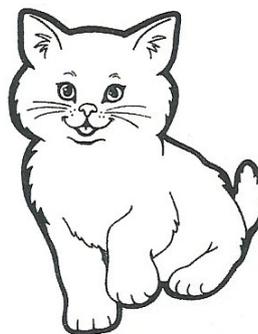
Anas aime les ananas

Perla boit du coca

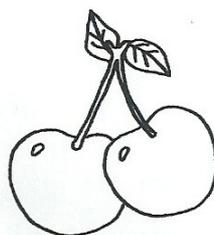
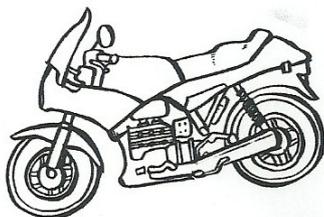
Damien est à Amiens

Célia a un rat

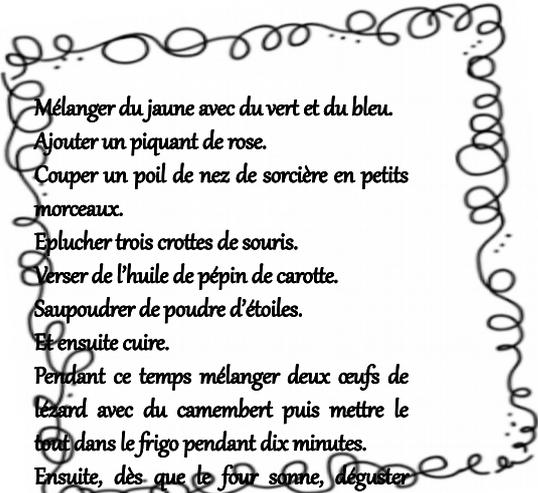
Ethan aime les ânes.



Les CP/CE1- Octobre 2016.

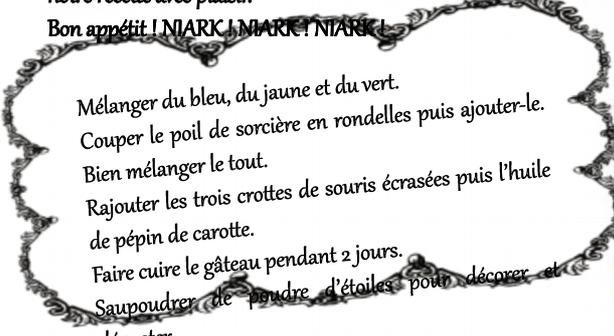


## Les élèves de CE1-CE2 à Larbroye avec Mme Da Silva -Pinho

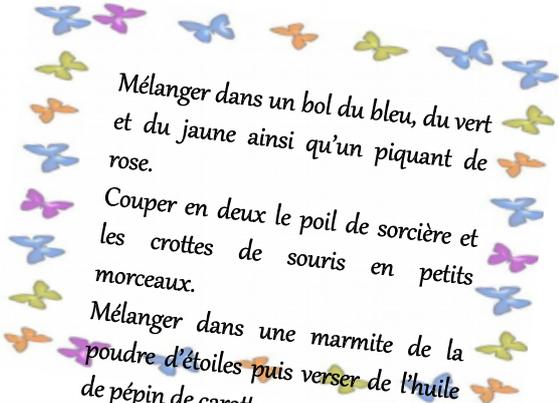


Mélanger du jaune avec du vert et du bleu.  
Ajouter un piquant de rose.  
Couper un poil de nez de sorcière en petits morceaux.  
Eplucher trois crottes de souris.  
Verser de l'huile de pépin de carotte.  
Saupoudrer de poudre d'étoiles.  
Et ensuite cuire.  
Pendant ce temps mélanger deux œufs de lézard avec du camembert puis mettre le tout dans le frigo pendant dix minutes.  
Ensuite, dès que le four sonne, déguster notre recette avec plaisir.

Bon appétit ! NIARK ! NIARK ! NIARK !



Mélanger du bleu, du jaune et du vert.  
Couper le poil de sorcière en rondelles puis ajouter-le.  
Bien mélanger le tout.  
Rajouter les trois crottes de souris écrasées puis l'huile de pépin de carotte.  
Faire cuire le gâteau pendant 2 jours.  
Saupoudrer de poudre d'étoiles pour décorer et déguster.

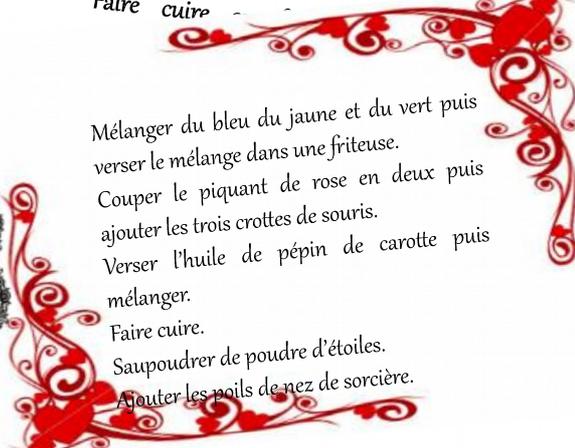


Mélanger dans un bol du bleu, du vert et du jaune ainsi qu'un piquant de rose.

Couper en deux le poil de sorcière et les crottes de souris en petits morceaux.

Mélanger dans une marmite de la poudre d'étoiles puis verser de l'huile de pépin de carotte.

Faire cuire

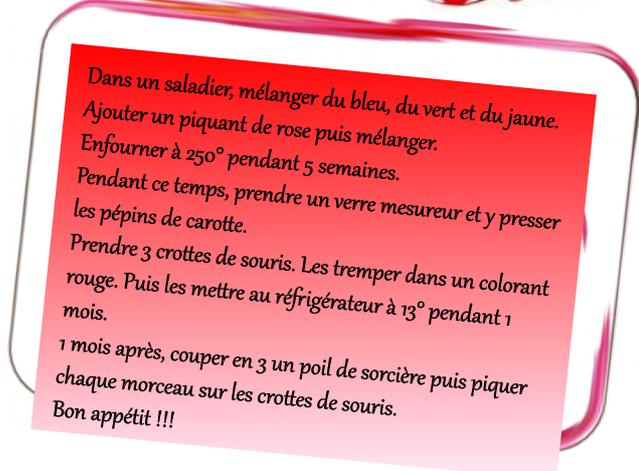


Mélanger du bleu du jaune et du vert puis verser le mélange dans une friteuse.  
Couper le piquant de rose en deux puis ajouter les trois crottes de souris.  
Verser l'huile de pépin de carotte puis mélanger.

Faire cuire.

Saupoudrer de poudre d'étoiles.

Ajouter les poils de nez de sorcière.



Dans un saladier, mélanger du bleu, du vert et du jaune.  
Ajouter un piquant de rose puis mélanger.  
Enfourner à 250° pendant 5 semaines.  
Pendant ce temps, prendre un verre mesureur et y presser les pépins de carotte.  
Prendre 3 crottes de souris. Les tremper dans un colorant rouge. Puis les mettre au réfrigérateur à 13° pendant 1 mois.  
1 mois après, couper en 3 un poil de sorcière puis piquer chaque morceau sur les crottes de souris.  
Bon appétit !!!

## Le coin des écoles: les élèves de CM1 et CM2 de Mme Estevens

### La future école « idéale » de Larbroye en .....

#### Voici les propositions des élèves avec des idées réalisables et des idées utopiques

Notre école idéale serait la suivante :

- 1/ Une classe plus grande pour les ce1/ce2 (Mathis B.)
- 2/ Un Macdo « gratuit » dans la cour de l' école (Lili)
- 3/ Une cour de récréation beaucoup plus grande (Tiffany)
- 4/ Des jeux d' Arcade dans une salle de sport (Jade)
- 5/ Un préau beaucoup plus grand (Elena)
- 6/ Un city stade près de l' école (Damien)
- 7/ Des tables d'élèves plus grandes avec des cases plus hautes (Clara)
- 8/ Un tbi géant à la place des tableaux noirs (Noah)
- 9/ Des arbres dans la cour de l' école (Killian)
- 10/ Des mini-écrans de T.V qui se déploient sur chaque bureau d' élève avec casque intégré (Enzo)
- 11/ Une classe plus grande pour les cm1-cm2 (Mathilde)
- 12/ Un distributeur de coca gratuit (Anaïs)
- 13/ Il y a 28 ordinateurs à la place de tous les cahiers d' élèves (Justine)
- 14/ Une classe composée de ce1/ce2/cm1/cm2 (Mathys)
- 15/ Une trousse intégrée dans les bureaux des élèves avec des fournitures scolaires renouvelables et gratuites (Léa)
- 16/ La classe des cm1/cm2 avec des murs rouges (Coralie)
- 17/ Un toit ouvrant pour les 2 classes au printemps et en été (Elsa)
- 18/ Une salle pour faire de la cuisine à l' école avec un cuisinier top chef (Ethan)
- 19/ Une machine à voyager dans le temps pour faire des leçons d'histoire (Grégory)
- 20/ Un vrai terrain de football, deux paniers de basket-ball et une grande cour (Gabriel)
- 21/ Un terrain avec des motos, du karting et de l'essence payée par la maîtresse Annabelle (Mathéo)
- 22/ Tous les clubs sportifs viennent à l' école de Larbroye pour 1 € symbolique
- 23/ L' école a une salle de cinéma avec des places gratuites (Mathis.S)
- 24/ Un distributeur gratuit de bonbons « têtes brûlées » (Noël)
- 25/ Une salle de relaxation pour les élèves, les maîtresses, les A.V.S et des sièges qui massent le dos des élèves (Armand)
- 26/ Une machine à pop-corn gratuite (Pierre)
- 27/ Un distributeur de goûter payant pour tous sauf Lili, les A.V.S et les maîtresses (Louane)
- 28/ Un grand tableau blanc à la place des tableaux noirs et de grandes baies (Charlotte)



# Projet numérique

Dès 2010, les élus du SIRS Larbroye-Porquéricourt-Vauchelles ont mis en place un investissement en faveur de la numérisation de l'apprentissage scolaire. Ainsi, en 2011 notre regroupement bénéficiait du projet national d'«école numérique rurale» constitué d'une classe mobile et de TBI installés sur chacun des sites communaux.

Depuis Avril 2014, un travail a été effectué afin de définir une nouvelle approche et tenir compte de la volonté de l'État d'intégrer les investissements d'avenir et le plan numérique au sein même de la politique éducative dès le plus jeune âge.

D'autre part, l'arrivée de la fibre optique dans nos communes depuis juillet 2016 permet d'envisager la mise à disposition performante de nouveaux outils.

Aujourd'hui, l'aboutissement de ce projet ambitieux est devenu possible grâce à l'investissement souhaité par les communes, mais aussi grâce aux partenaires financiers de cette opération :

- L'État, dans le cadre de la D.E.T.R. et du contrat de ruralité de la Communauté de communes du Pays Noyonnais, en cours d'élaboration et qui reprendra notre projet numérique.

- Le Département, si celui-ci confirme sa participation.

- Monsieur le Sénateur de l'Oise Yves ROME, qui contribue à la réalisation de ce beau projet à hauteur de 50 % de l'investissement, par l'utilisation de sa réserve parlementaire

Ce projet, au-delà de la volonté politique, doit aussi s'articuler sur la volonté éducative des enseignants et leur adhésion.

Aussi les élus ont souhaité associer les 5 enseignantes du regroupement, mais aussi Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale à Noyon à l'élaboration et à la définition des besoins nécessaires.

Avec un objectif commun : que le numérique se mette au service de la réussite scolaire et de l'égalité des chances.

Le Président du SIRS,  
Maire de Porquéricourt,

Fabien BAREGE

## Les équipements par écoles

### Équipement des 2 classes de maternelle à Porquéricourt

Petite, moyenne et grande section

1 Tableau Numérique en partage sur les 2 classes.

8 tablettes iPad mini en partage sur les 2 classes

1 Rétro projecteur de sol

1 robot Bee-Bot + tapis de travail

2 PC portables pour les enseignantes



### Équipement de la classe de Vauchelles: CP et CE1

1 Tableau Numérique

15 tablettes iPad 9,7 pouces

1 robot Bee-Bot + tapis de travail

1 webcam

1 PC Portable pour l'enseignante



## Equipement de la classe de Larbroye: CE1/CE2 et CM1/CM2

1 Tableau Numérique

30 tablettes iPad 9,7 pouces

2 webcam

2 PC Portables pour les enseignantes



## *Assainissement collectif*

### Assainissement collectif : de grands travaux dans notre commune

2017 va donc être l'année de démarrage de ce projet auquel notre commune a adhéré en 2008.

Si le démarrage actif s'effectuera lors du second semestre de cette année, le travail administratif est déjà en cours avec l'entreprise retenue par le S.E.N.N. : il s'agit d' Eurovia Laon.

### Historique du dossier d'assainissement collectif de Porquéricourt :

- 22 mai 2008 : Réunion publique présentant les différentes possibilités. Un sondage réalisé à l'issue de la réunion donne 99 habitations en faveur de l'assainissement collectif, 2 contre sur 101 réponses.
- 27 mai 2008 : Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité en faveur de l'assainissement collectif et de l'adhésion au SENN (le SENN est créé depuis 2001).
- décembre 2008 : l'ensemble des communes adhérentes au SENN accepte l'adhésion de Porquéricourt au syndicat.
- 2011 : la commune règle un montant de 65 000 €uros correspondant aux cotisations syndicales de 2001 (création du SENN) à 2008 (adhésion).

- juin 2013 : Porquéricourt est retenu par l'agence de l'eau Seine-Normandie dans son 10e programme 2013-2018.
- 25 novembre 2013 : Réunion publique lançant les **études préalables** en présence des acteurs (municipalité, Président du SENN, Société Verdi Ingénierie). Durée 6 mois. Les études préalables ont pour objectif d'effectuer la topographie de toutes les rues, l'étude à la parcelle et les études géotechniques.
- 2014 – 2015 : Études préalables et montage des dossiers de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau et du conseil Départemental.
- 2016 : Appel d'offre et choix des entreprises
- 2017 : lancement des travaux. Durée estimée : 1 an (2017-2018)

**Dès que la date effective de démarrage des travaux sera fixée, une réunion publique sera organisée dans notre salle des fêtes.** A cette occasion il vous sera présenté les modalités de mise en œuvre de cette réalisation, les obligations et le coût du raccordement et les aides possibles par l'agence de l'eau notamment.

Pour celles et ceux d'entre vous ne l'ayant pas encore fait, vous pouvez retirer votre étude à la parcelle lors de la permanence du maire le mardi de 16h30 à 19h.

Cette étude n'est qu'une estimation du coût des travaux. Il vous revient ensuite de choisir l'entreprise qui effectuera vos travaux.



Réunion publique du 25 novembre 2013

## On en parle

### \*Plan Local d'Urbanisme : décision de justice affaire CHIROUTER-CURE c/ COMMUNE DE PORQUERICOURT



La cour administrative d'Appel de DOUAI dans son arrêt en date du 29 septembre 2016 décide :

- article 1<sup>er</sup> : la requête de Mme CURE et M. CHIROUTER est rejetée.

- article 2 : Mme CURE et M. CHIROUTER verseront à la commune de Porquéricourt la somme globale de 1 000 € sur le fondement des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administratives.

Le conseil municipal se réjouit de cet arrêt qui conforte définitivement (pas de pourvoi en cassation effectué) le plan local d'urbanisme élaboré dans l'intérêt général par la commune entre 2008 et 2012 et effectif depuis décembre 2012.

### \*Enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques Inondations de la Verse (P.P.R.I.) :

Cette enquête publique s'est clôturée le 11 février dernier. Pour rappel, le conseil municipal de Porquéricourt a émis un avis défavorable à ce P.P.R.I. en raison des conséquences notables pour les habitations concernées par le risque « ruissellement ».

Monsieur le Maire a été auditionné par le Commissaire-enquêteur afin de rappeler cet avis défavorable et préciser les modifications demandées afin de lever cet avis.

Enfin, les habitants impactés par ce projet ont reçu un courrier personnalisé en plus des voies d'affichage légal habituel afin de les inciter à venir consulter les documents mis à leur disposition en mairie pendant 1 mois et abonder le registre d'enquête publique en conséquence.

Le conseil municipal restera extrêmement vigilant et vous informera des suites de cette enquête publique.

\*Enquête publique sur la modification du zonage d'assainissement collectif et la création d'un zonage d'assainissement pluvial :

L'enquête publique s'est déroulée du 7 février au 2 mars 2017. Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'assainissement collectif.

\*Vœux de la Municipalité :



Fabien Barège et le conseil municipal présentaient les Vœux de la municipalité vendredi 6 janvier dernier devant une très belle assistance dans notre salle des fêtes.

L'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur 2017.

" Pour notre commune, 2017 sera une année importante de travaux, avec le démarrage des travaux du réseau d'assainissement collectif.

C'est un chantier d'une année, étalée entre 2017 et 2018, et un investissement d'environ 1,5 millions d'Euros qui va se déployer dans notre commune dans les semaines à venir"

" D'ici le second trimestre 2017, nos écoles de Porquéricourt, Larbroye et Vauchelles vont être équipées de matériel numérique sans équivalent en Picardie. Ce projet, travaillé en partenariat avec nos enseignantes que je remercie ainsi qu'avec l'Éducation Nationale, fera de notre site un site pilote et de référence. »

"2017 sera à nouveau une année riche en animations à Porquéricourt. Nos associations préparent dorénavant et déjà un nouveau programme des festivités et je les remercie pour cet investissement. Le conseil Municipal sera bien entendu à leurs côtés pour soutenir les projets."

"Au sein de notre Pays Noyonnais, Porquéricourt doit encore avancer, se moderniser tout en conservant ses caractéristiques : c'est cela tendre vers une ruralité moderne. Une ruralité vivante qui prend en charge tout ce qui compose aujourd'hui son essence : la fierté du travail de nos agriculteurs, la sauvegarde et l'amélioration de nos services à la population, la qualité de vie qui nous apporte de nouveaux résidents accueillis avec plaisir et du mieux possible, le devoir de mémoire de notre histoire communale, une attention particulière à nos anciens et aux plus jeunes. "

### \*Projets 2017:

Si l'assainissement collectif va constituer l'essentiel des travaux de cette année 2017, votre conseil municipal va continuer à œuvrer pour une amélioration de nos bâtiments publics. Voici les projets 2017 qui, bien entendu, ne verront le jour qu'à la condition d'obtenir les financements nécessaires de nos partenaires que sont l'État et le Département.

- Pose d'une alarme à la Mairie et à l'école communale : réalisée en janvier 2017, son fonctionnement est dorénavant et déjà effectif.

Coût : 3350 € (subvention État de 50 % soit 1675 €)



- Finalisation des travaux de reprise des concessions
- Poursuite des travaux du bâtiment communal derrière la mairie.
- travaux de bordurage au terrain de sports et amélioration du bâtiment communal.



En attente des validations de subventions. A retrouver dans la rubrique « délibérations du conseil municipal » de ce journal communal et des suivants.

[\\*Usage des produits phytosanitaires par les collectivités publiques :](#)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la réglementation limite l'usage des produits phytosanitaires (pesticides, désherbants) dans certaines zones, notamment la voirie publique (trottoirs et bordures).

Un travail est effectué depuis plusieurs années par le conseil municipal, ainsi que les employés communaux, afin de limiter l'usage de ces produits nocifs pour la santé et l'environnement et de tendre vers le « zéro phyto ».

Cette nouvelle réglementation doit être l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous d'aborder les notions de végétation ou flore spontanée de manière différente et volontaire.

Sur ce sujet, les mentalités évoluent et c'est de manière collective, notamment en matière d'entretien des trottoirs et bordures devant nos habitations, que nous pourrions modifier notre approche de cette question. Des actions et concertations vous seront proposées au cours de cette année et l'an prochain en ce sens.

Végétation spontanée (déf) : La **végétation spontanée**, aussi désignée comme **herbes folles**, est la végétation qui s'implante et croît sans intervention humaine sur un site. La végétation spontanée concerne tant les rebords des routes que les et tous espaces délaissés.

### \*Élection d'une 3ème adjointe

Brigitte PICOT a été élue à l'unanimité par votre conseil municipal le 29 mars dernier.

Son élection permet une redistribution des délégations aux adjoints alors que le chantier d'assainissement collectif va prendre une importance croissante dans les semaines qui viennent :

- Claude VEDIE, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme, affaires générales. En charge du dossier d'assainissement collectif.
- Christine PEREIRA, 2<sup>e</sup> adjointe en charge des affaires scolaires, enfance et services à la population, affaires générales.
- Brigitte PICOT, 3<sup>e</sup> adjointe en charge des finances et du personnel communal, affaires générales.

### \*Site internet

Celui-ci vous apporte renseignements administratifs mais aussi l'actualité de votre village et des animations du CAP. A bientôt sur

[www.porquericourt.fr](http://www.porquericourt.fr)

### \*Nouveaux habitants

Afin de vous faire connaître, c'est avec plaisir que nous vous encourageons à venir nous rencontrer en Mairie, notamment à l'occasion de la permanence du mardi après-midi de 16h30 à 19h.

Ce sera l'occasion de vous présenter les services et activités proposés par la Commune, mais aussi de vous indiquer les modalités pratiques et administratives utiles (inscription sur les listes électorales, fonctionnement des écoles, gestion des ordures ménagères, etc...). **A bientôt !!!**

### \* Plan communal de sauvegarde

La commune entreprend ce nouveau document recensant l'ensemble des risques auquel pourrait être soumis notre village (inondations,risques industriels, intempéries etc.).

Afin de préparer ce document, un questionnaire vous parviendra prochainement. Nous vous remercions de bien vouloir y répondre et de le remettre à votre mairie.

Un travail collectif pour améliorer la prévention des risques.

### \* Gym à Porquéricourt

Chaque mardi de 9h15 à 10h15, un cours de gym santé proposé par les Bleuets du MontRenaud a lieu dans notre salle des fêtes.

Cette activité vient d'obtenir la labellisation « Picardie en forme », gage de sérieux et de compétences pour le suivi sportif des personnes sédentaires, porteuses de maladies chroniques (ostéoarticulaire, neurologique, diabète, obésité, dépression, cardiaque...).

Coût : 23 € d'adhésion annuelle + 5 € la séance

Venez essayer, il reste quelques places et 2 séances sont gratuites !



## \*Le café Séniors

Le café séniors a lieu tous les 3ème jeudi du mois à la salle des fêtes de Porquericourt de 15h à 17h. Le but est de rompre l'isolement des personnes de 60 ans et plus en rencontrant et en parlant avec d'autres personnes.

Le Centre Social et Culturel de Lassigny  
organise avec la Mairie de PORQUERICOURT  
à partir du 16 MARS 2017

# LE CAFÉ SENIORS

LE 3ème JEUDI DE CHAQUE MOIS  
DE 15H A 17H  
A LA SALLE DES FETES

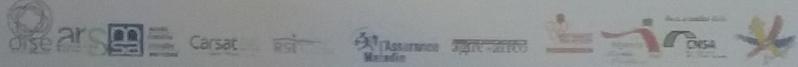
**VOUS AVEZ ENTRE 60 ET 105 ANS :  
C'EST POUR VOUS !!  
GRATUIT**

**VENEZ NOMBREUX PASSER UN MOMENT AGRÉABLE  
AUTOUR D'UN CAFÉ  
AMBIANCE SYMPA ASSURÉE !**

 **TRANSPORT A LA DEMANDE SUR INSCRIPTION :  
CONTACTER FILO AU 03 44 43 51 60**

 IPNS

*Centre Social et Culturel*  
 PLACE DE LA MAIRIE - B.P.10  
TEL.: 03 44 43 51 60  
centre.social.lassigny@wanadoo.fr



## \*Pass permis citoyen



# INFORMATION COMMUNALE

**Un droit, un Devoir**

- 1** Je me rends dans ma mairie à Porquéricourt afin de rencontrer le maire ou ses adjoints
- 2** Je dépose ma candidature au Conseil départemental
- 3** Je dédie 70 heures de mon temps au service de l'organisme qui m'accueille
- 4** Je bénéficie d'une aide de 600 € pour financer mon permis (B ou A1C)

**Qui peut en bénéficier ?**  
Les jeunes âgés de 18 à 19 ans à la date de dépôt de la candidature :

- domiciliés dans l'Oise (hors résidence universitaire),
- passant leur permis de conduire (permis B ou A1C) pour la première fois,
- ne bénéficiant pas d'une autre aide au permis de même nature.



En partenariat avec le Conseil départemental, la mairie de Porquéricourt offre la possibilité aux jeunes de 18 et 19 ans domiciliés à Porquéricourt de bénéficier du pass Permis citoyen et d'une aide au permis de 600 € en contrepartie d'une action citoyenne de 70 h pour votre collectivité (attention nombre limité – examen des demandes en mai 2017).

Dépôt des dossiers au plus tard le 29 avril 2017 en mairie.

Dossier retirable en mairie ou sur [www.oise.fr](http://www.oise.fr)

Rencontre avec le maire ou ses adjoints le mardi de 16h30 à 19h afin de définir l'action citoyenne et la période de réalisation.

IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# Les recommandations du printemps

## \*Taille des arbres et des haies

Chaque riverain est tenu d'élaguer ses arbres, arbustes et haies dont les branches pendent sur le domaine public, notamment s'ils gênent la visibilité, dissimulent les panneaux de signalisation ou empiètent sur le trottoir ou la chaussée.

## \*Divagation des chiens

La divagation des chiens est interdite sur le territoire de la commune. Il est rappelé que tout propriétaire est responsable des morsures et accidents causés par son animal. Il doit également veiller à ne pas laisser les excréments sur les trottoirs.

## \*Collecte des verres

Les verres doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet. Merci de ne pas déposer les sacs contenant des verres ou les verres eux-mêmes au pied du container. Petit rappel, la poubelle près de la benne à verre ne sert pas à déposer des ordures ménagères, ni du verre !

## \*Nuisance sonore – Respect du voisinage

**Les travaux de jardinage et de bricolage battent leur plein en cette période de l'année. Dans notre commune, les horaires de ces travaux sont réglementés de la manière suivante ;**

**-les jours ouvrables et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 19h.**

**-les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.**

**Interdictions de tonte et bricolage chaque jour après 19h ainsi que les dimanches après-midi et jours fériés après-midi.**



### \*Vigilance vols et cambriolage

Avec l'arrivée des vacances, le risque de cambriolage devient important, c'est pour cela que nous vous prions d'être vigilant, notamment en ce qui concerne d'éventuels démarcheurs.

La Gendarmerie de Noyon vous prie de signaler **tous faits inhabituels, personnes inconnues ayant un comportement suspect, véhicules inconnus, stationnement anormal**, en appelant au numéro suivant :

**03.44.93.39.17**

Afin d'être attentif à tout mouvement suspect, **vous pouvez signaler en Mairie votre absence prolongée, notamment en cas de vacances**, comme nous vous conseillons de le faire avec vos voisins.

L'information en Mairie nous permettra **de détecter plus rapidement un comportement inhabituel en votre absence** et le signaler de suite à la Gendarmerie.

Notre village subit depuis début avril une série de vols ou tentatives de vol avec effraction sur des véhicules (voitures, moto). Des faits ont été constatés place des deux chènes, rue du moulin, rue des tilleuls et rue des calendes, le plus souvent la nuit.

Je vous remercie d'être vigilants et d'informer la Gendarmerie ou la mairie de tout mouvement suspect constaté (déambulation nocturne, véhicules circulant de manière inhabituelle).

### \* Respect de la tranquillité publique

Suite aux plaintes récurrentes et justifiées de certains habitants riverains de la place des deux chènes et de la ruelle Jabelet, quelques rappels de civilité :

- Au delà de 22h, de la musique des cris ou toutes autres nuisances sonores sont considérés comme du tapage nocturne et peuvent faire l'objet d'une contravention.

- Il est interdit d'être en état d'ivresse sur la voie publique.

S'il est compréhensible que des adolescents ou de jeunes adultes se regroupent afin de pouvoir discuter et passer un moment ensemble, notamment à l'arrêt de car devant la salle des fêtes, il leur revient de respecter leur entourage et leur environnement.

# Le Comité d'Animation de Porquéricourt

\*14 Juillet 2016 : entre pluie et soleil



Comme chaque année, les bénévoles du CAP et la municipalité ont invité les habitants à un repas citoyen.

Bravo aux bénévoles, merci aux participants et à l'année prochaine !

## \*Commémoration du 11 Novembre



Les habitants ont répondu présent en grand nombre, et nous les remercions chaleureusement.

Merci aux enseignantes du regroupement scolaire pour le travail effectué auprès de nos enfants autour de l'Hymne National.

Merci aux musiciens de la fanfare « Les Hauts de Gamme » de Varesne pour leur participation qui a apporté un nouveau souffle à ce moment de mémoire.

Se souvenir pour ne plus réitérer les mêmes erreurs. Voilà le sens du message porté par le Maire, Fabien BAREGE, cette année.

## \*Repas des Aînés



Cette année, la Municipalité et le CAP accueillent nos Aînés à l'Auberge de Pont l'Évêque Un bon moment d'échanges et de convivialité autour d'un bon repas.

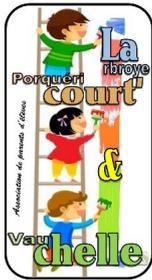
## \*Le Noël des enfants



Le CAP et la Municipalité ont fêté Noël avec les parents et les enfants de la Commune.

Cette année encore, chaque enfant a bénéficié d'un cadeau d'une valeur de 25€ et d'une séance de cinéma avec ses parents au cinéma Le Paradisio de Noyon suivi d'un goûter.

# La Court'&Chelle



Association de parents d'élèves  
« La Court'&Chelle »  
RPI PORQUERICOURT – LARBROYE –  
VAUCHELLES

**L'Association de parents d'élèves « La Court'&Chelle »  
entame sa 2<sup>ème</sup> année d'actions !**

## Petit récapitulatif :

Depuis la création de l'association fin 2015, quelques actions ont été menées à bien afin de faire profiter aux habitants des 3 communes des offres attractives, telles que la vente de chocolats Léonidas et Jeff de Bruges, des sachets Kinder, ainsi qu'une vente de bulbes de fleurs. Ces ventes ont généré la réalisation de bénéfices nous ayant permis l'organisation de la kermesse de nos enfants qui a eu lieu le samedi 18 juin 2016 à Larbroye.

Grâce à votre participation à ces actions et à la kermesse (malgré ce temps pluvieux), l'octroi de la somme de 350,00€ par classe pour l'année 2016-2017 a pu être réalisable, ainsi qu'une attribution complémentaire en fin d'année 2016 de 150,00€ par classe ayant permis aux maîtresses de prévoir un petit cadeau pour les enfants (achat de matériel sportif et jeux éducatifs).

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous, ainsi que les Maires des trois communes de notre RPI, les institutrices, les ATSEM, les parents bénévoles et surtout les enfants, pour votre investissement.

## Projet à court terme :

Notre plus grand projet est évidemment l'organisation de la kermesse de nos enfants qui aura lieu le

**samedi 17 juin 2017 à Vauchelles.**

Nous avons besoin de volontaires pour aider à l'installation des stands et barnums dès la veille de la kermesse, le démontage le soir, mais aussi pour la tenue des stands que nous mettons en place pour le bonheur de nos enfants.

***Toute aide au sein de l'association est la bienvenue.***

***Un petit peu de votre temps pour beaucoup de bonheur dans le cœur de votre enfant....***

*La Présidente,  
Cathy Loyer*

# Programme des manifestations

de Mai à Décembre

**\*Vendredi 19 Mai : Fête des voisins**

à la salle des fêtes

**\*Mardi 13 juin : sortie football au Stade de France pour France-Angleterre**

**Samedi 1er Juillet : Concert et feu de Saint de Jean**

au terrain de sport

**\*Vendredi 14 Juillet : Repas annuel**

au terrain de sport

**\*septembre-octobre : sortie à définir**

**Samedi 11 Novembre : Commémoration de l'armistice**

au Monuments aux Morts

**\*Samedi 18 Novembre : Soirée couscous**

à la salle des fêtes

**\*Dimanche 3 Décembre : Repas des Aînés**

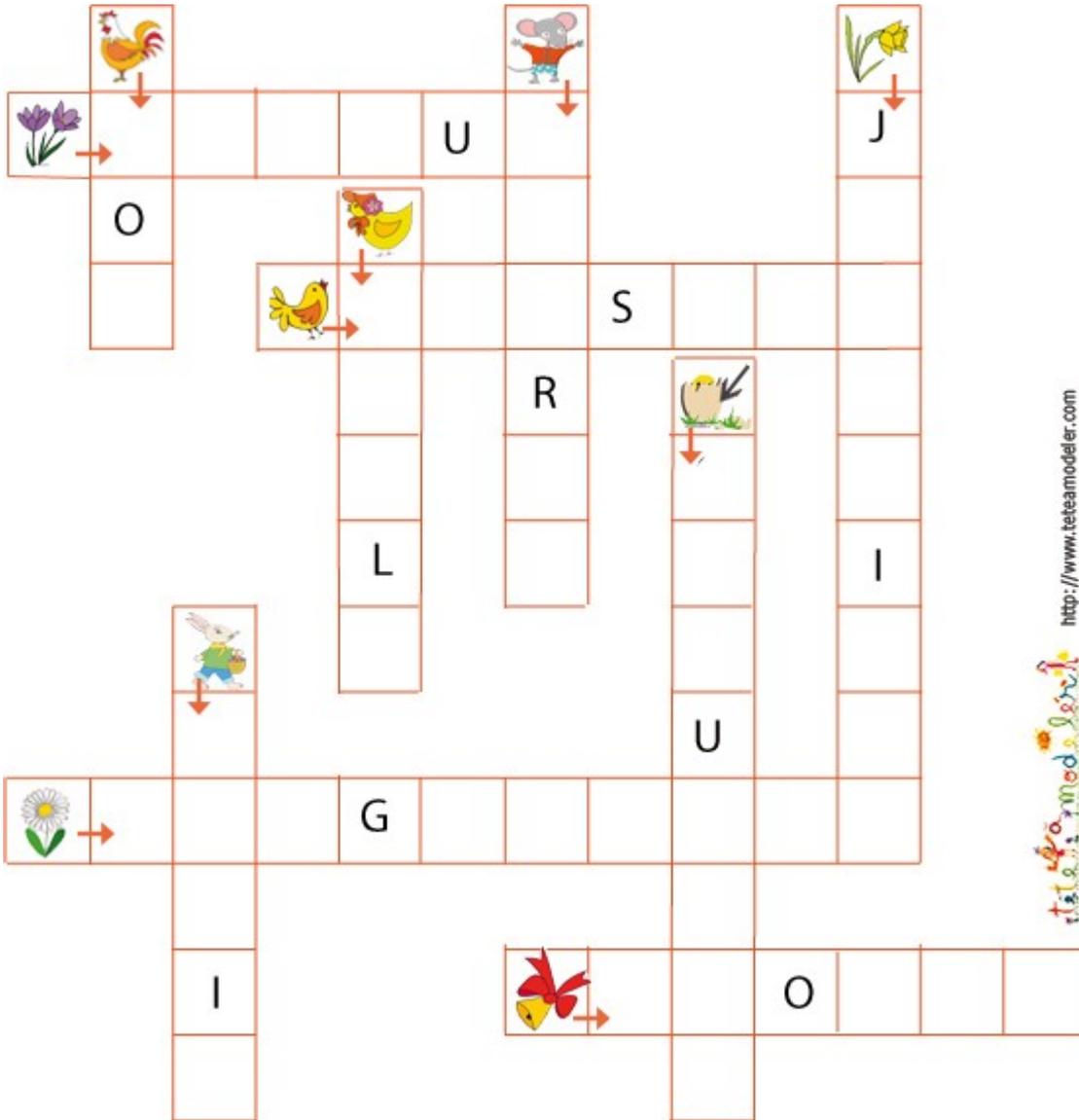
**\*Samedi 16 Décembre : Noël des enfants**

au cinéma Le Paradisio Noyon

# Jeux

Pour les enfants







4	21	23	2	2	3		1	8	3	11	10	17	3		6		10
5	19		4		24	7	2	3		3	5	19	6	16	3	3	20
18	10	2	17	7	4	8	3		8	10		3	26	3	5	21	10
4	26	4	5	3	8	7	4	8	3		15	2	3	20		8	3
26	3	26	3	8		4	5	7	18	19	10	3	20		12	3	2
3	8	3		7	26	8	3		3	21	4	26		2	7	21	
20		8	19	26	4	3		19		3	20	26	8	7	17	19	5
	1	4	26	4	3		1	8	3	20	20	3		24	10	5	4
22		3	26	19	5	5	3		5		19		1	4	3		15
8	7		19	5		7	8	7	15	14	5	3	3	5		7	14
7	8	10	24		9	10	26	4	2	3		7	5	3	24	4	3
15	3		7	4		26	4	8	7		14	10	4	20		24	3
14		3	5	15	2	4	5		18	4	3		15		21	3	20
	2	10		4		20	3	24	3	8		15	14	7	4	8	
8	4	16	3		7	24	5	3	20	4	3		3		7		25
4	2		4	5		3	26	3		21	10	20		24		6	7
24	7	10	8	3	20		3	26	10	4		19	3	4	2		2
3	20	20	3		19	15		4	5	10	20	4	26	3		3	2
10		3			2	3		5		24	19	8	7	2	3		19
					P	L	E	I	N								
8	4	20	13	10	3	20		17	19		2		2		26	19	5

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	P	L	E	I	N							
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26



## Solutions pour les grands

### Mots fléchés

• P • J • V • H • A  
F I D E L E M E N T  
• N A T U R E L • T  
S C I E S • L A M E  
• E N • T R E S O R  
A M E R R I R • U R  
• O • A E R A S • E  
U N I T • A • T A S  
• S O U P I R A S •  
G E N R E S • D I T  
• I • E R • B E L A  
E G O • I R I S E R  
• N U L L E S • S I  
R E V U • V E T • F  
• U R I N E • E T E  
P R E S E R V E E S

### Mots codés

1 P	2 L	3 E	4 I	5 N	6 Z	7 A	8 R	9 F	10 U	11 J	12 B	13 Q
14 H	15 C	16 X	17 G	18 V	19 O	20 S	21 D	22 K	23 Y	24 M	25 W	26 T

## Nos Entreprises

Vous avez des travaux à effectuer ? Avez-vous pensé aux entreprises de notre village ? Cette page leur sera désormais dédiée dans chaque édition.

Vous êtes entrepreneur et vous désirez apparaître dans le journal communal gratuitement ? Transmettez vos coordonnées, informations et logos à l'adresse [porquericourt@paysnoyonnais.fr](mailto:porquericourt@paysnoyonnais.fr)

**DIDIER VADEZ**  
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - COUVERTURE BARDAGE -  
TOUTES MENUISERIES - PORTAIL CLÔTURE -  
TOUTES FERMETURES - MIROITERIE

130 Place des deux chênes  
60400 PORQUERICOURT  
0684753022  
0344443460



**M METAL-LOX**  
didier-metal.lox@wanadoo.fr

### Contact METAL-LOX

Tél. : 03.44.44.34.60

Fax : 03.44.09.20.80

Mél. : [didier-metal.lox@wanadoo.fr](mailto:didier-metal.lox@wanadoo.fr)

Adresse : place des deux chênes 60400  
Porquéricourt

MENUISERIE ALU – VITRAGES –  
VOLETS ROULANTS – PORTES DE  
GARAGE - VERANDAS

### Contact VADEZ TP

Tél. : 03.44.09.99.06

Fax : 09.70.32.07.97

Mél. : [vadez-tp@orange.fr](mailto:vadez-tp@orange.fr)

Adresse : 47 rue de la Vieffville 60400 Porquéricourt



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS –  
AMENAGEMENT DE COUR – ASSAINISSEMENT –  
TERRASSEMENT – VOIRIE RESEAUX DIVERS

**Entreprise CHARLET**  
TOUS TRAVAUX DU BATIMENT

**Contact Entreprise CHARLET**  
Tél. : 03.44.44.16.03



Mél. : [charlet-ludovic@orange.fr](mailto:charlet-ludovic@orange.fr)  
Adresse : 239 rue des Calendes  
60400 Porquéricourt

**Contact JLD PROServices**

(Jean-Luc DENOUAL)

Tél. : 03.44.09.96.49 /

06.28.02.29.99

Fax : 03.44.09.96.49

Mél. : [jeanluc.denoual@free.fr](mailto:jeanluc.denoual@free.fr)

Adresse : 107 rue Désiré Longuet 60400 PORQUERICOURT

AMENAGEMENT / RENOVATION DE L'HABITAT (Intérieur, extérieur)

SECOND OEUVRE ET FINITIONS



Peinture



Papier Peint



Parquet



Electricité



Carrelage



Cloison

**Contact (Martine VIEIRA)**

Tél. : 03.44.43.64.90 / 06.08.05.31.05

Fax : 09.81.70.55.19 / 09.81.83.64.90

Mél. : [vieira-martine@bbox.fr](mailto:vieira-martine@bbox.fr)

Adresse : 195 rue des Bergimonts

60400 Porquéricourt



VIEIRA Martine

195 rue des Bergimonts

60400 PORQUERICOURT

TEL 03 44 43 64 90

FAX PRINCIPAL 09 81 70 55 19

FAX Secondaire : 09 81 83 64 90

Portable : 06 08 05 31 05

APPORTEUR D'AFFAIRES EN EMBALLAGE  
[vieira-martine@bbox.fr](mailto:vieira-martine@bbox.fr)

Siren : 509 056 461 00015 FR 37 509 056 461 APE 7022 Z

APPORTEUR D'AFFAIRES EN EMBALLAGE  
SACS PUBLICITAIRES OU NON – SACS POUBELLES



Contact (Jean-Claude SECRET)  
Tél. : 06.11.97.53.21  
Mél. : [secret\\_jean-claude@orange.fr](mailto:secret_jean-claude@orange.fr)

PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION

**DA SILVA Maribela**  
INFIRMIERE LIBERALE D.E.

**Contact**  
Tél. : 03.44.09.05.10 / 06.81.22.15.20

---

**ETANCHE ENTREPRISE**  
PLOMBERIE, SANITAIRE,  
CHAUFFAGE, RAMONAGE

**Contact**  
Tél. : 06.23.84.08.10  
Adresse : 182, ruelle Jabelet  
60400 PORQUERICOURT

---

**Contact (Stéphane DUMOUCHEL)**

Tél. : 06.19.31.45.31  
Fax : 03.44.43.47.09



Mél. : [stephanedumouchelmenuiserie@gmail.com](mailto:stephanedumouchelmenuiserie@gmail.com)

# Carnet

## *Décès – Condoléances aux familles*

Yvette VASSEUR née LEFEVRE, le 8 Décembre 2016  
Jean CHEMIN, le 30 mars 2017

## *Naissances – Félicitations aux parents*

- Davé GENART, le 02 Juin 2016
- Capucine MOREELS, le 05 Juin 2016
- Noé FABIAN, le 16 Août 2016
- Clara TRAVOT LEBARS, le 13 Octobre 2016
- Alexis DUMOUCHEL, le 25 mars 2017

*84, rue de la Mairie  
60400 PORQUERICOURT  
téléphone: 09.64.29.15.50  
fax: 03.44.44.09.79*

***Secrétariat ouvert les***

*Mardi de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 18h00*

*Mercredi de 13h30 à 17h00*

*Jeudi de 13h30 à 16h00*

*Vendredi de 09h00 à 12h30*

***Permanences du Maire et des adjoints***

*le Mardi de 16h30 à 19h00 ou sur rendez-vous*

Directeur de la Publication: Fabien BAREGE    Rédactrice: Katia LEFEBVRE    DEPOT LEGAL: 23/10/2008  
Ne pas jeter sur la voie publique

*I.P.N.S*



Le CAP et la commune ont le plaisir de vous annoncer que le groupe Collectif Métissé viendra fêter l'été à Porquericourt le 1er juillet !

COLLECTIF MÉTISSÉ est né en Avril 2009 de l'imagination de SOMA RIBA Chanteur, DJ-PRODUCTEUR, auteur-compositeur. Son idée : réunir autour de lui des artistes venus de tous horizons, d'ethnies et d'influences différentes pour chanter et répandre la bonne humeur ! Ainsi, chaque année ils vont de scène en scène et font plus de 150 SHOWS par an et ont déjà plus de 600 SHOWS à leur actif depuis leurs débuts !

L'autre particularité de ce groupe : jongler de lieux en lieux avec la même envie et la même aisance, que ce soit en tournée CLUBS (MACUMBA, LA PLAGE, ALEGRA...) ou sur les scènes les plus folles : FRANCOFOLIES de MONTREAL (50 000 personnes), CHARLEROI (100 000 personnes), FESTIVALS DE BEZIERS, BAYONNE, NIMES...

COLLECTIF MÉTISSÉ réunit déjà plus de 450 000 FANS sur sa page FACEBOOK et son FAN CLUB OFFICIEL, s'agrandit tous les jours !

Avec déjà 12 singles à leur actif, dont plusieurs HITS de l'été (LAISSE-TOI ALLER BB en 2009, DEBOUT POUR DANSER en 2010, LAISSE TOMBER TES PROBLÈMES en 2011, Z DANCE en 2012, et MARIANA en 2013) le COLLECTIF a vendu à ce jour plus de 350 000 albums, dont DESTINATION SOLEIL, certifié disque d'or.

# Collectif Métissé



## Porquéricourt

### Samedi 1er juillet 2017